

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 08/06/2021	Dossier complet le : 08/06/2021	N° d'enregistrement : 2021-11194

1. Intitulé du projet

CREATION DE BATIMENTS DE SELF-STOCKAGE SUR LA COMMUNE D'HASTINGUES (40)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ROBERT ARNAL ET FILS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. ALIAS Vincent, représentant de la société commerciale RESOTAINER

RCS / SIRET

5	8	2	6	8	0	7	8	1	0	0	0	9	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société par Actions Simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, construction et opérations d'aménagements	Projet créant une surface de plancher de 18 132 m ² > 10 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage sous la forme de 8 îlots bâtis (surface de plancher de 16 818 m²). Un bâtiment de bureaux partagés (752 m²) et un hangar (564 m²) compléteront ces aménagements. Le hangar permettra d'assurer l'entretien des installations.

Les bâtiments de self-stockage sont construits en R+2 et posés à même l'enrobé (absence de fondations). Le bâtiment de bureaux sera de type bâtiment maçonné avec fondations. Le hangar sera de type ossature métallique avec fondations.

Le projet comprend une bande d'espaces verts sur tout son pourtour, avec aménagement paysager sur les façades nord et sud.

Aucune démolition de bâtiment ne sera nécessaire dans le cadre de ce projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage à destination des entreprises et des particuliers, sous forme de garde-meuble. Un bâtiment de bureaux et un hangar permettront l'exploitation du site.

L'aménagement du site s'inscrit dans le cadre du développement de la ZAC Sud Landes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est aménagé sous la forme d'une plateforme réalisée en enrobé bitumeux qui accueillera les bâtiments, les zones de circulation et de stationnement. Le projet comporte également des espaces verts en bordure qui permettent des aménagements paysagers pour réduire l'impact visuel.

La durée des travaux est de 8 à 10 mois.

La date de démarrage des travaux sera adaptée en fonction de la date de réception des autorisations nécessaires au projet (Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le site accueillera les bâtiments de self-stockage composés de 8 îlots bâtis. Le site sera accessible aux utilisateurs des cellules de stockage. Le conteneur maritime, pilier du transport multimodal, est utilisé comme module constructif car il est autoporteur, étanche et sécurisé. Le conteneur est revêtu d'un bardage en acier qui, une fois l'édifice assemblé, lui procure une esthétique identique aux bâtiments dits industriels qui se trouve dans la zone industrielle.

Le projet ne produit pas de déchets spécifiques, ni de résidus d'exploitation ou d'émanations quelconques. Les biens stockés seront sans danger pour l'environnement (interdiction de stocker des produits inflammables, radioactifs, espèces vivantes, armes, explosifs, produits chimiques, engrais,...). La circulation des véhicules sur le site est limitée à 10 km/h et les places de stationnement seront au nombre de 178. Ces places sont réalisées pour être conforme au PLU mais seul un nombre réduit sera nécessaire au projet. La circulation sera faible en phase exploitation, du fait de l'activité de stockage à moyen et long terme, tous les utilisateurs ne seront pas amenés à venir sur site quotidiennement.

Le site est clôt avec accès par digicode et surveillance vidéo 24/24h. Chaque étage comporte des extincteurs. Un employé assurera l'accueil des utilisateurs du site et sa surveillance.

Dans sa phase exploitation, le site sera raccordé au réseau d'alimentation en eau potable et réseaux d'eaux usées domestiques. Un ouvrage de rétention avec rejet à débit régulé au réseau pluvial de la ZAC sera mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et sera dimensionné conformément au cahier des charges de la ZAC.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette foncière :	41 722 m ²
Surface de plancher :	18 132 m ²
Emprise bâtie :	9 442 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse :

ZAC Sud Landes
40 300 HASTINGUES

Référence cadastrale :

Parcelle n°189p section ZH

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 30' 56" 6 Lat. 01° 06' 52" 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur le territoire du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures du réseau routier et ferroviaire dans le département des Landes, approuvé par l'arrêté du 04/02/19. Le site d'étude est en secteur affecté par le bruit de l'autoroute A64.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation approuvé le 28/07/05 : site d'étude hors zone
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude des photographies aériennes antérieures, le site d'étude a toujours été une parcelle agricole non aménagée. Pendant la construction de l'A64 en 1989, le secteur a été utilisé comme base de chantier. Aucun site BASIAS/BASOL n'est référencé dans un rayon de 350 m.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 1.6 km au sud. Il s'agit du site de "la Bidouze" - code FR7200789.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau directement sur le site mais des prélèvements d'eau dans le réseau AEP communal liés à l'alimentation en eau potable des bâtiments projetés. Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est nécessaire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet occasionnera un volume de déblais de 41400 m ³ . Un volume de 6600 m ³ sera réutilisé en remblais sur site. Un volume excédentaire de 34800 m ³ sera évacué conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, 8730 m ³ de terre végétale seront également à évacuer. Des études sont actuellement en cours afin de vérifier la faisabilité d'une réutilisation de déblais plus importante, permettant de réduire l'évacuation de 25 %.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induera pas d'apport de matériaux naturels extérieurs au site pour la construction des îlots bâtis (en dehors des conteneurs).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera le changement de destination d'un terrain naturel actuellement agricole, avec perturbation possible de la faune au droit du site et sur ses abords en phase travaux notamment. L'incidence de la ZAC sur la biodiversité ont cependant d'ores et déjà été pris en compte dans les dossiers administratifs relatifs à la ZAC.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entrainera le changement de destination d'un terrain naturel actuellement agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la circulation restera limitée compte tenu de l'activité du site. En phase travaux, des engins de travaux publics circuleront sur le site d'étude et ses environs.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées au déplacement sur site de la clientèle à une vitesse maximale de 10 km/h et majoritairement piétonne). En phase travaux, les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier comme décrits plus haut (nuisance ponctuelle et diurne). Le projet est d'ores et déjà en zone exposée au bruit (autoroute).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas concerné par des démolitions.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les aménagements prévus dans le cadre du projet (bâtiments de stockage) sont sources d'émissions lumineuses avec un éclairage nocturne des voies circulées de la plateforme par détection de présence (absence d'éclairage en continu).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet de polluants dans l'air sera limité en phase travaux. Les véhicules et engins utilisés en phase travaux seront conformes à la réglementation en vigueur.</p> <p>En phase exploitation, la faible circulation aura un impact limité sur les rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un ouvrage de rétention avec rejet à débit régulé au réseau pluvial de la ZAC sera mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet .</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées domestiques du projet seront rejetées dans le réseau EU desservant le site.</p> <p>L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées.</p> <p>Les déchets domestiques en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet s'inscrit dans la ZAC Sud Landes. Des aménagements paysagers seront réalisés en limite nord et sud. L'annexe A8 détaille l'insertion paysagère du projet dans son environnement.</p> <p>Le site archéologique identifié au sud ouest ne sera pas impacté par le projet, et son devenir est en cours de définition avec les services de la DRAC.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site d'étude est actuellement une parcelle agricole. A l'état projet il accueillera l'activité de self-stockage et sera pour partie imperméabilisé.</p> <p>L'usage des sols est donc modifié mais est cohérent avec l'usage des terrains limitrophes (ZAC) et le PLU (zone urbaine). Le projet s'inscrit donc dans son environnement proche et participe au développement de la zone.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront prises afin d'éviter toute pollution du milieu naturel et minimiser l'impact du projet sur son environnement :

- Raccordement du projet aux réseaux EU et AEP et traitement quantitatif et qualitatif des eaux pluviales avant rejet,
- Évacuation des déchets potentiels générés par le projet durant la phase travaux conformément à la réglementation en vigueur,
- Aménagements paysagers en bordure du site (Cf. annexe A8)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature (activité de self-stockage) et de sa localisation (ZAC), le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur et l'usage des sols correspond à son environnement proche. Le site n'est pas localisé au sein d'une zone de sensibilité environnementale notable. Le projet sera conçu dans le respect de la réglementation applicable et en conformité avec le cahier des charges de la ZAC. Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°7 - Annexe complémentaire - Contexte environnemental du site d'étude
Annexe n°8 - Annexe complémentaire - Insertion paysagère

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marseille

le,

7/06/2021

Signature

P/O Vincent Alias

SAS Robert ARNAL & Fils

37, Quai de Bosc - BP 74
34202 SETE Cedex
Tél. 04.67.18.64.80 - Fax 04.67.46.06.66
N°SIRET 682 680 781 00090



PC08a Vue Lointaine



PC08b Vue Lointaine

CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
Photographie - Paysage lointain État actuel		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Établi par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	

PC 02a Un plan de masse des constructions à édifier
 [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] // échelle 1/850



Surface parcelle géomètre = 41 760
 Emprise au sol des construction = 10 535 m²

- Surface imperméabilisée (enrobé) = 26 888 m²
- Surface espaces verts = 14 872 m²
- Clôture

Maître d'ouvrage: Robert Arnal et fils
 Date de dépôt: 14/04/2021

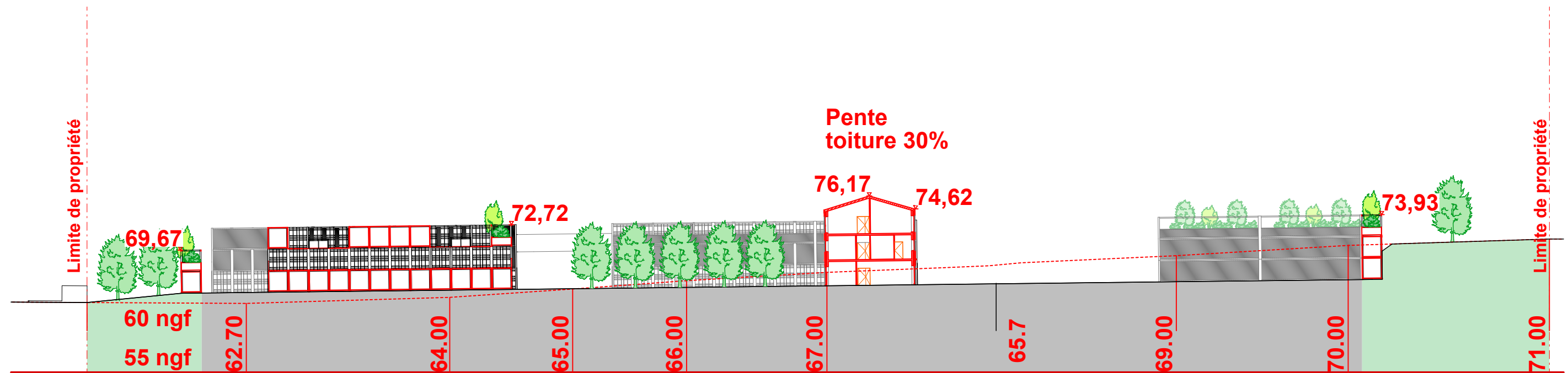
DERIC FOURIE ARCHITECTURE
 Siège - 88 boulevard Vauban 13009 Marseille
 SARL au capital de 1000 euros
 SIREN 752 051 789
 R.C.S Marseille 752 051 789
 n° national de l'Ordre - S15419
 deric.fourie@gmail.com // www.dericfourie.fr

Section: ZH - Parcelles: n° 189
 ZONE PLU UZ

adresse: La Pyrénéenne 40300 Hastingues
 nature des travaux: Construction neuve

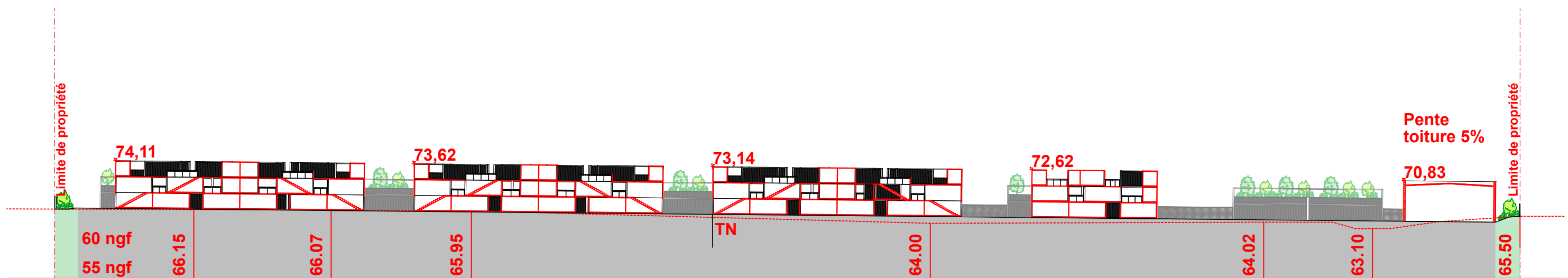
PC02a

PC 03 a Un plan en coupe du terrain et de la construction
 [Art. R. 431-10b) du code de l'urbanisme] // échelle 1:650, 1:500



TN = TERRAIN NATUREL
TP = TERRAIN PROJET

PC 03 b COUPE TRANSVERSALE
 Ech. 1/500



TN = TERRAIN NATUREL
TP = TERRAIN PROJET

PC 03 a COUPE LONGITUDINALE
 Ech. 1/700



CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
LOCALISATION Photographies - Paysage proche		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	

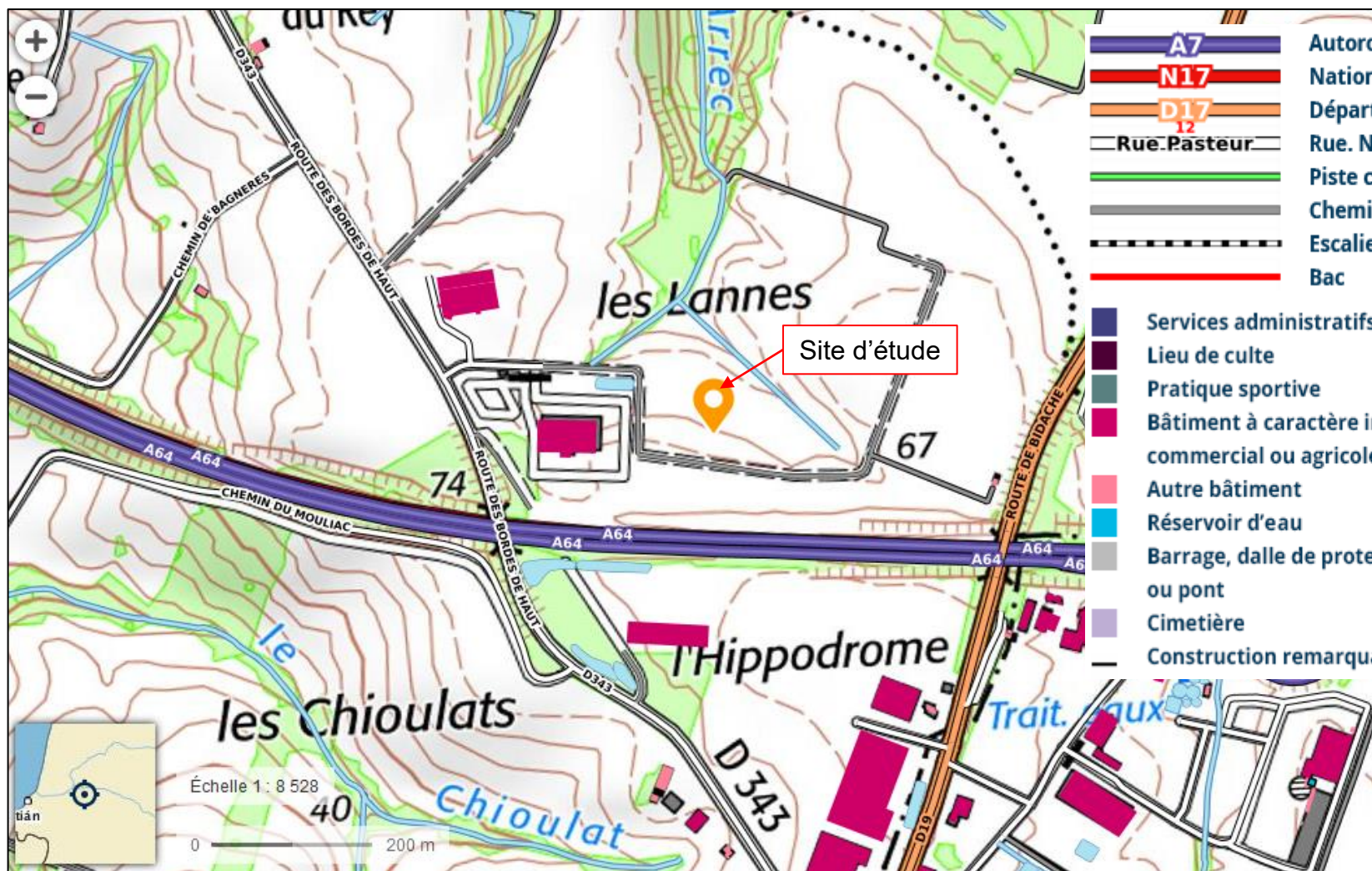


PC07a Vue Proche



PC07b Vue Proche

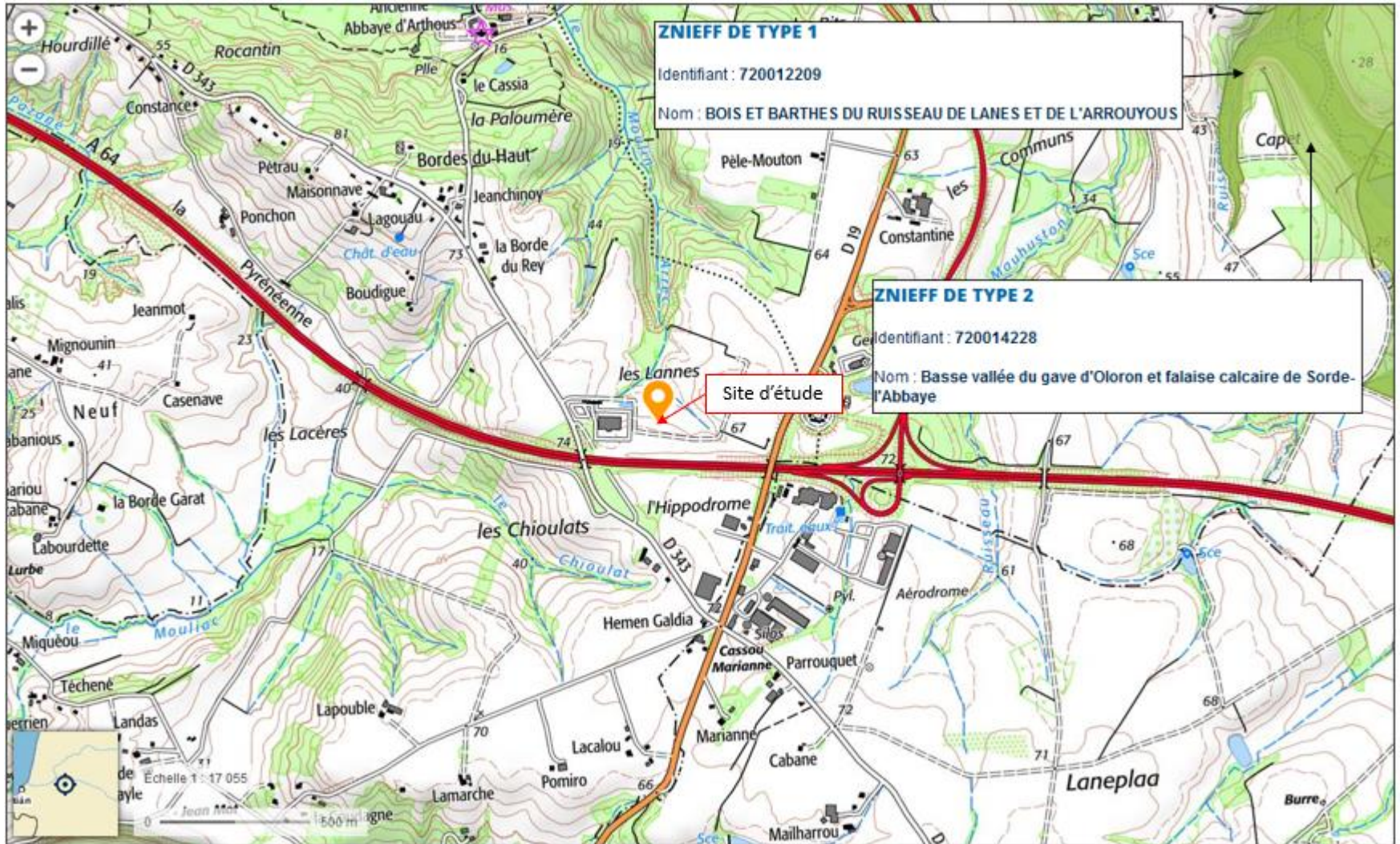
CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
Photographies - Paysage proche État actuel		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	



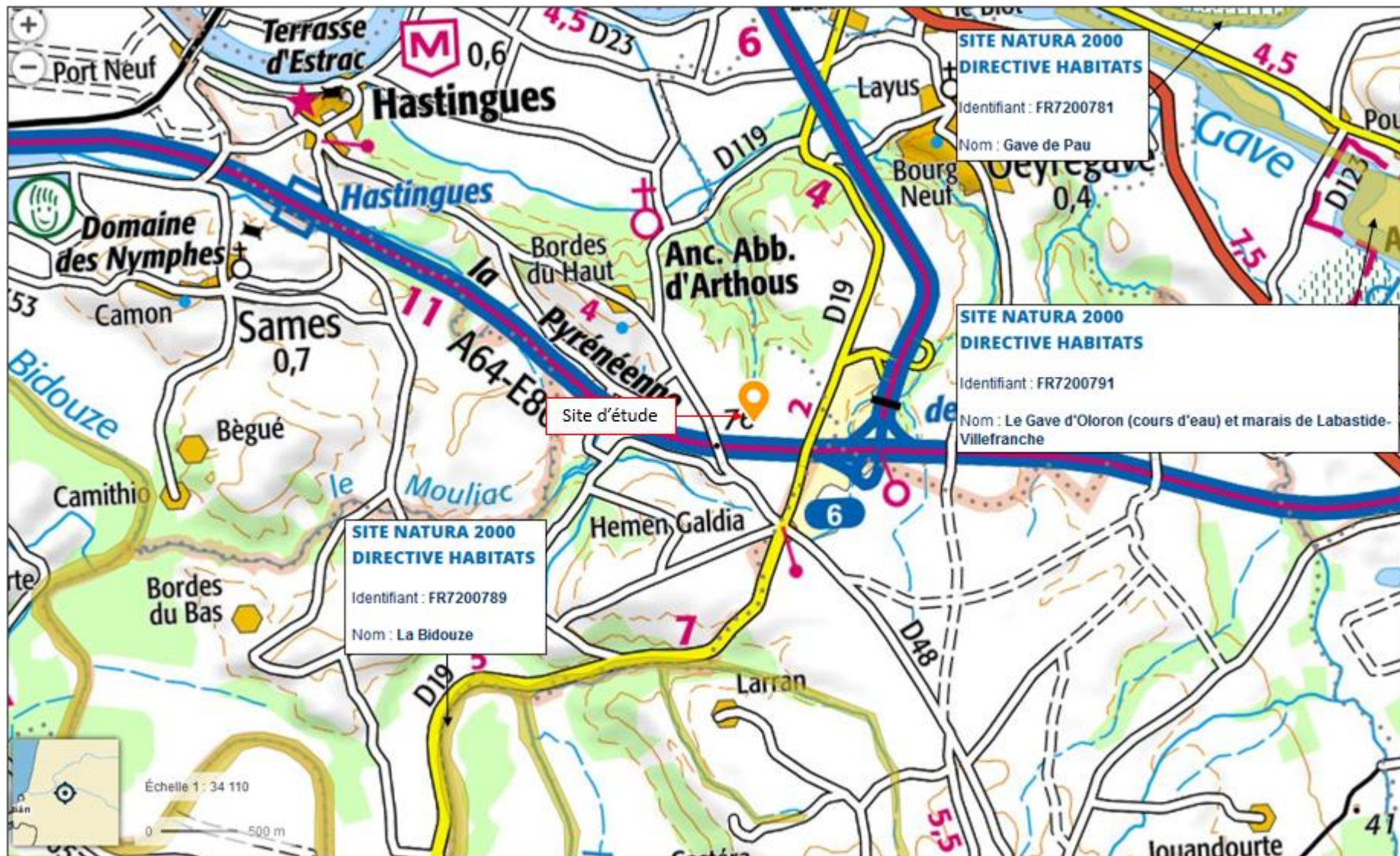
- A7 Autoroute
- N17 Nationale
- D17 Départementale
- Rue. Numéro
- Piste cyclable
- Chemin, sentier
- Escalier
- Bac

- Services administratifs
- Lieu de culte
- Pratique sportive
- Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole
- Autre bâtiment
- Réservoir d'eau
- Barrage, dalle de protection, écluse ou pont
- Cimetière
- Construction remarquable

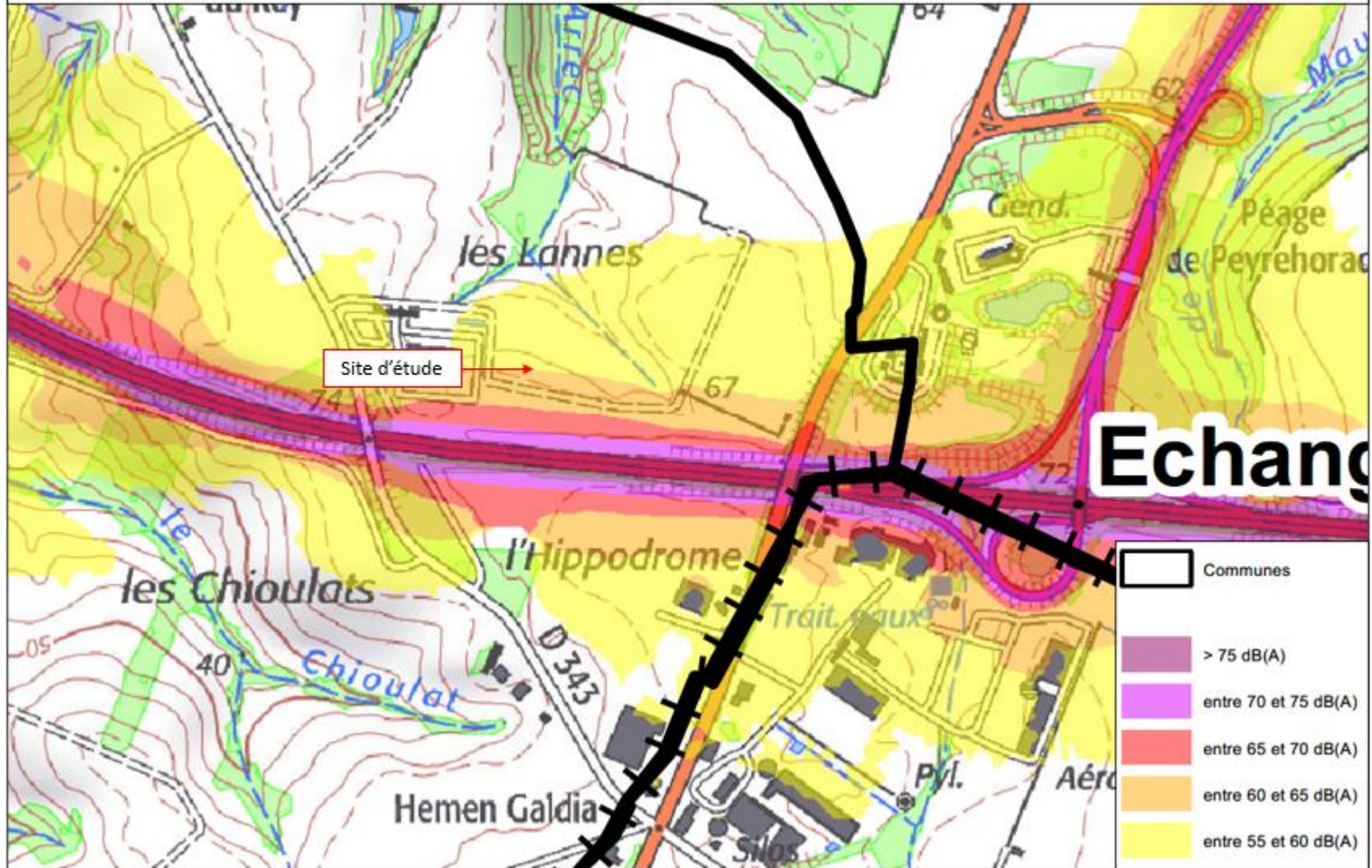
CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
PLAN DES ABORDS DU PROJET		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	



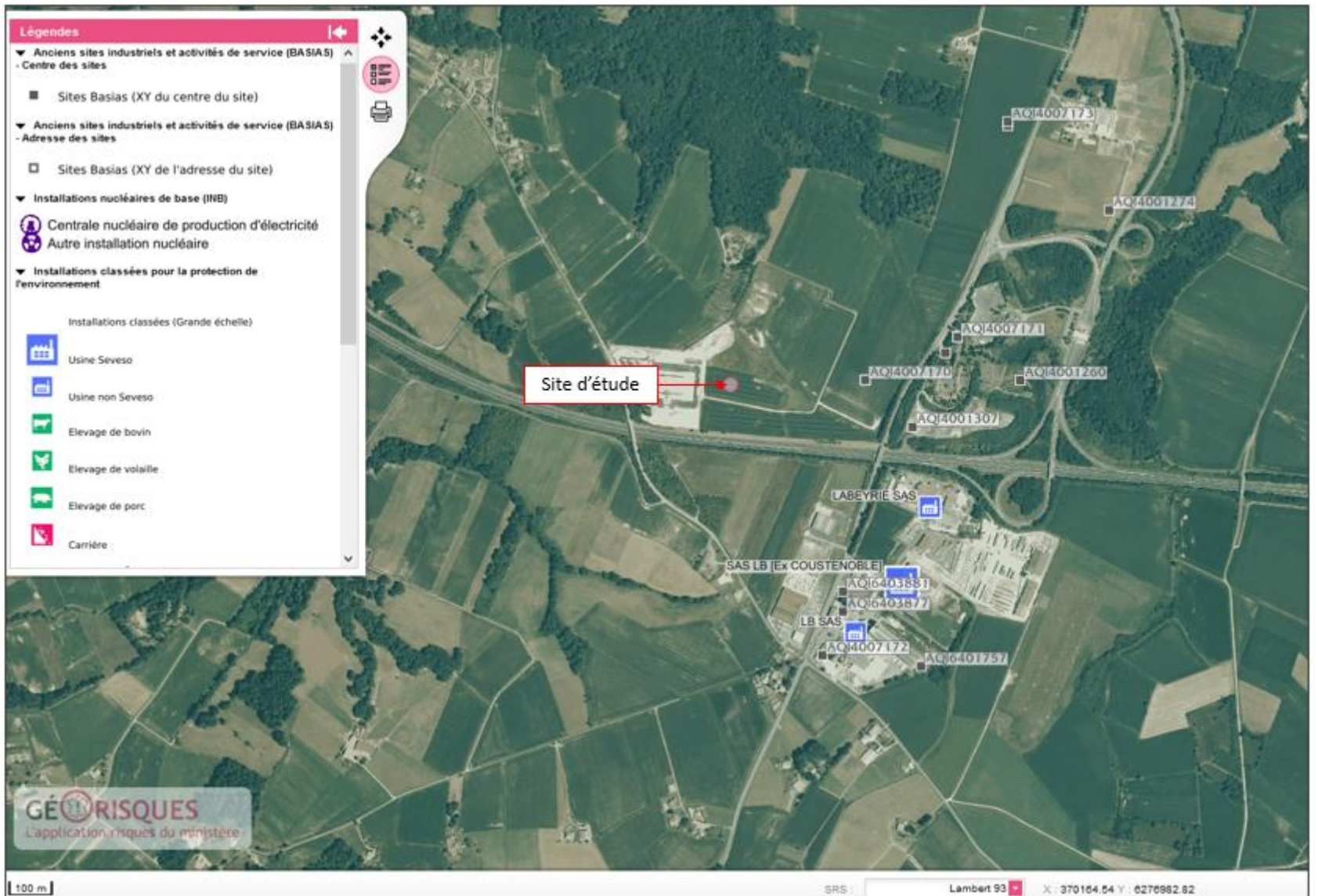
CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
CONTEXTE ECOLOGIQUE (1/2)		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	



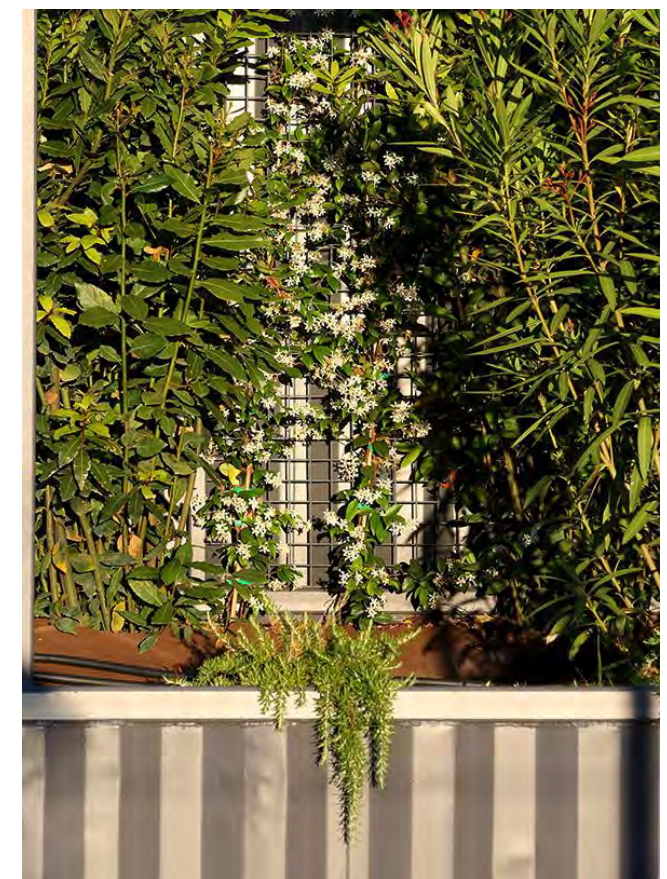
CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
CONTEXTE ECOLOGIQUE (2/2)		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	

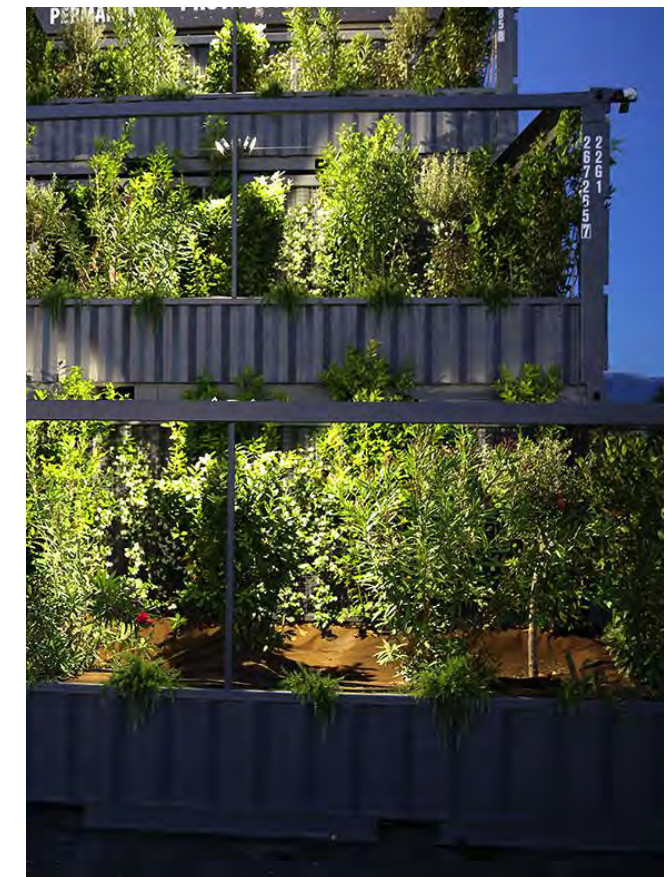


CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
CARTE DE BRUIT DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	



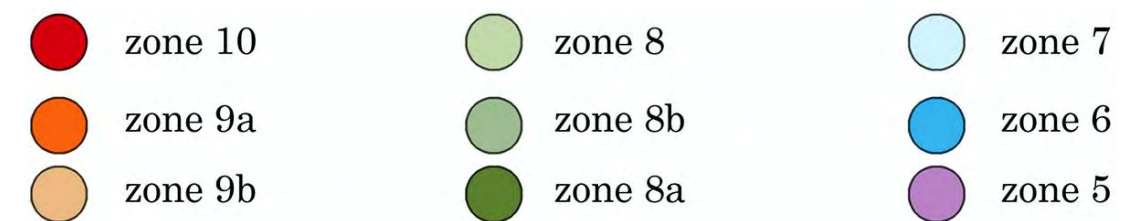
CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
SITES INDUSTRIELS – SOURCES DE POLLUTION – SITES BASIAS		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Établi par : LF	Echelle : Graphique Date : 20/05/21	







Le site se trouve dans la zone 9a





QUATRIEME PLAN - PLANTES GRIMPANTES

TROISIEME PLAN - ARBRES

DEUXIEME LIGNE - VEGETATION BASSE

PREMIERE LIGNE - PLANTES RETOMBANTES

CONTENEUR TRANSFORME EN JARDINIERE (BREVET)
Profondeur de terre : 90cm

AXO JARDINIERE



PLAN JARDINIERE

Nous créons des jardins suspendus sur les zones visibles, un système de rideau végétal original conçu à partir de conteneurs maritimes.

Les agences se trouvent régulièrement sur des lieux de passage avec une forte visibilité (autoroutes / entrées de villes / gares). Il est donc impératif de proposer un aménagement paysager de qualité. RESOTAINER a mis en place la fabrication d'immenses jardinières sur la base du conteneur maritime transformés et aménagés de façon à pouvoir gérer l'étanchéité, l'arrosage automatique et le drainage.

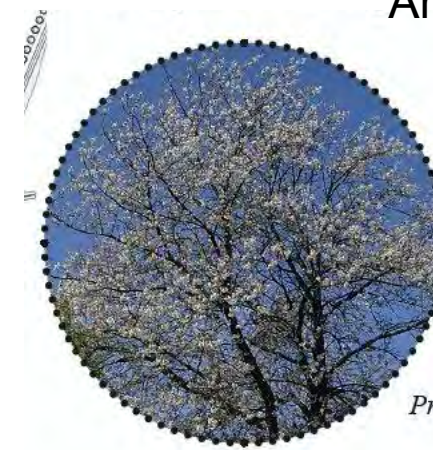
La mise en place de végétaux adaptés à chaque site et un entretien régulier assuré par notre personnel et accompagné d'entreprise locale, nous permettent d'assurer la pérennité des plantations dans le temps.

Par ailleurs, les espaces verts en pleine terre sont traités conformément aux règles d'urbanisme en vigueur.

Arbres plantés sur les espaces libres



Castanea sativa
Chataigner



Prunus cerasifera
Cerisier



Betula sp
Bouleau

Arbustes plantés sur les jardinières et en limite séparative



Ajonc nain
Ulex minor



Arbousier
arbutus unedo



Armoise
Armeria maritima



Bourdaïne
Rhamnus frangula



Laurier sauce
Laurus nobilis



Bruyère cendrée
Erica cinerea



Bruyère fausse
Calluna vulgaris



Dryoptéris sp
fougère



Genêt d'Espagne
Spartium junceum



Tamaris
Tamarix parviflora



VUE DU PROJET L'ENTREE DES VL

PC 06b Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement
[Art. R. 431-10c) du code de l'urbanisme]



Existant



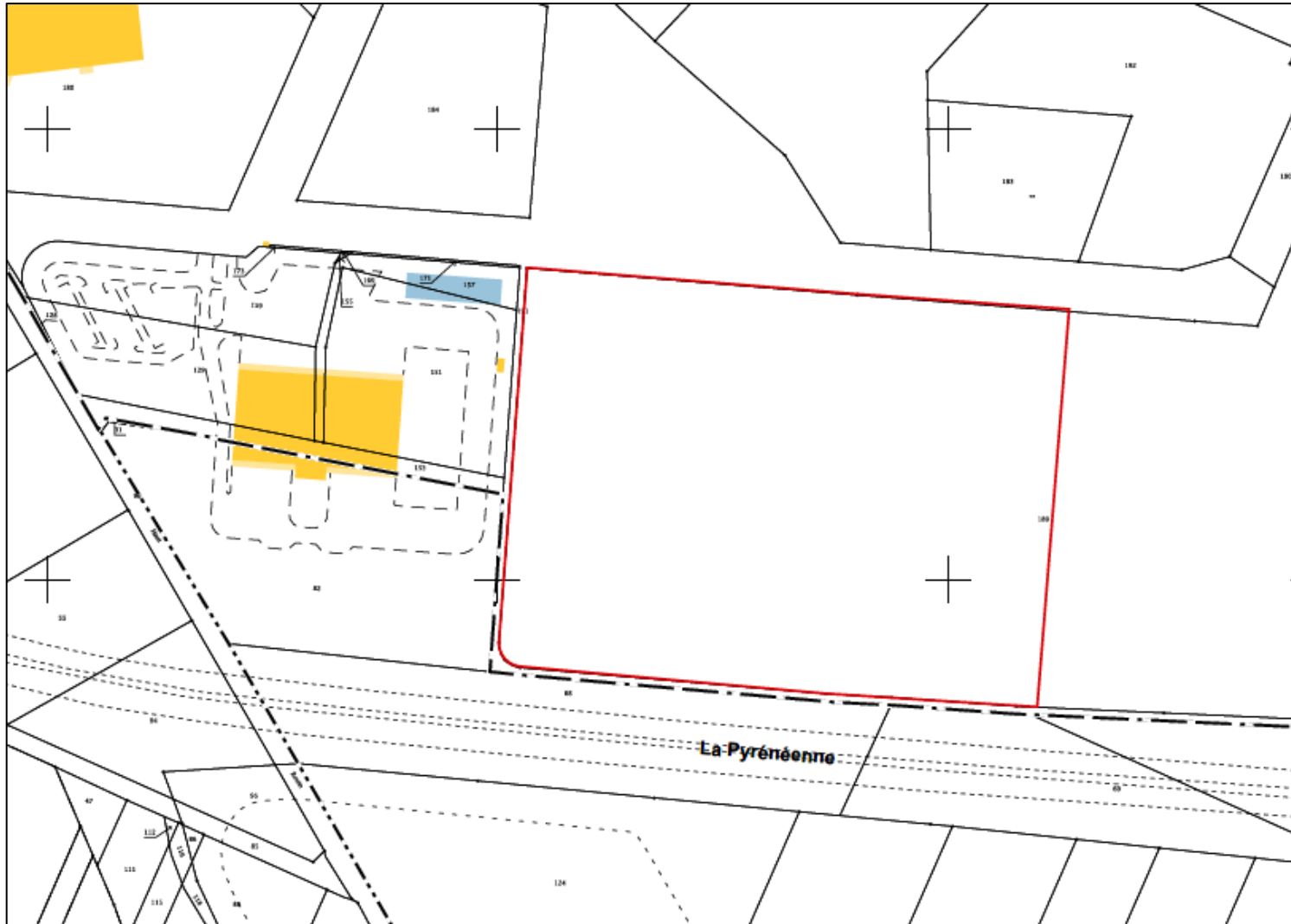
VUE DU PROJET DEPUIS LA DEPARTEMENTALE



VUE AXONOMETRIQUE DU PROJET



CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
LOCALISATION Plan 1/25000 ^e		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	



CAS PAR CAS – HASTINGUES (40)		Client : SAS ROBERT ARNAL ET FILS
LOCALISATION Plan cadastral		
Dossier n° : 21MEE082Aa Version : 1.0 Etabli par : LF	Echelle : Graphique Date: 20/05/21	